

La traite des vaches

LE JOUR N'EST PAS LEVÉ QUE LA TRAITE À L'ÉTABLE EST PRESQUE TERMINÉE.
POUR LA VINGT-CINQUIÈME FOIS CE MATIN, NATHALIE SOULÈVE LA TRAYEUSE
POUR L'ACCROCHER ET LA BRANCHER AU LACTODUC. ELLE VA ENSUITE RETIRER LE TOUT
ET RÉPÉTER L'OPÉRATION ENCORE AU MOINS CINQ FOIS AVANT DE TERMINER SA TOURNÉE.
FATIGANT? C'EST CE QUE NATHALIE A VOULU NOUS DÉMONTRER.
ELLE A AUSSI TENU À METTRE EN LUMIÈRE D'AUTRES RISQUES POUR SA SANTÉ
ET SA SÉCURITÉ. POUVEZ-VOUS DIRE LESQUELS ?

Simulation





LES ERREURS

1 Nathalie soulève en même temps et à bout de bras, la balance de pesée (compteur à lait) et la trayeuse. Celle-ci, que Nathalie devra ensuite suspendre plus haut, pèse environ de

3 à 6 kg selon les modèles et ce, sans tenir compte du poids des tuyaux et de la balance. Dur dur pour les épaules.

2 Nathalie transporte le matériel en même temps qu'elle enjambe l'écurieur, ce qui augmente ses risques de ruade et lui

fait adopter une posture pour se protéger...

3 Nathalie risque de se faire balayer la figure par une queue de vache souillée. Ce contact représente un

risque de blessure et pourrait également causer une infection, notamment aux yeux.

4 La seringue dans la bouche? Pas très hygiénique : risque biologique, risque de blessure – piqûre et risques associés au produit à l'intérieur de la seringue. Elle ne porte pas de gants : risque d'affections cutanées, risque d'infection et risque relié à la manipulation de produits chimiques (pour le nettoyage et la désinfection des trayons). Aussi, les cheveux non attachés et les manches courtes (ou relevées) ouvrent la porte aux risques biologiques.

5 Nathalie porte des espadrilles et pas de genouillères.

6 Des éléments encombrant le passage et le plancher est mouillé. Elle pourrait trébucher.



LES CORRECTIONS

Différentes solutions se présentent pour faciliter la traite en réduisant les gestes répétitifs, en améliorant la posture et en réduisant la charge, causes de troubles musculo-squelettiques. À la Ferme Lucal et aussi très bientôt à la ferme de Nathalie (Nado-Handersen), on a choisi d'installer un dispositif de rail permanent pour le déplacement des trayeuses, de la laiterie jusqu'à l'étable. Pierre-Luc n'a plus qu'à faire glisser les trayeuses d'une stalle à l'autre, sans les soulever.

Évidemment, il porte des chaussures de sécurité à semelles antidérapantes, et des genouillères pour protéger ses genoux des surfaces dures, ce qui lui permettra de les appuyer au sol afin d'éviter une posture contraignante ou inconfortable.

Pendant la traite, la seringue est transportée dans un contenant conçu à cet effet. Le reste du temps, elle est gardée dans une pharmacie cadenassée. Pierre-Luc porte des gants de nitrile afin de se protéger les mains. Il porte les cheveux courts sous une casquette et ses bras sont couverts par un vêtement à manches longues.

Les risques biologiques et les risques de blessure par un coup de queue peuvent être réduits en attachant les queues¹.

1. Depuis tout récemment, la caudectomie (amputation partielle de la queue) n'est plus recommandée pour les bovins laitiers. Réf. : PLC et CNSA, 2009. Code de pratique pour le soin et la manutention des bovins laitiers. Producteurs laitiers du Canada et Conseil national pour le soin des animaux d'élevage. ISBN 978-0-9812240-3-9 (livre électronique)

L'allée centrale n'est jamais encombrée ou glissante. On a répandu de la paille qui contribue à assécher l'allée pour atténuer le risque de glissade.

D'autres solutions sont possibles, selon l'aménagement des bâtiments et les moyens financiers de l'entreprise. Citons la salle de traite à plancher réglable ou le robot de traite. **PT**

CLAIRE POULIOT

Nous remercions Camille Loisele, consultant agricole à la Commission scolaire New Frontiers, Nathalie Van Der Tol de la Ferme Nado Henderson et Pierre-Luc Julien Maheu de la Ferme Lucal pour leur collaboration.

Nos personnes-ressources à la CSST : François R. Granger, ingénieur et agronome et Lucie Fontaine, biochimiste au Service du répertoire toxicologique, tous deux de la Direction générale de la prévention-inspection et du partenariat, et Manon Guérin, inspectrice à la Direction régionale de Valleyfield. Coordination : Louise Girard, CSST.

Pour en savoir plus

La prévention, c'est pas si bête – Fiches de prévention (2000). CSST en collaboration – DC300-415 (00-12)

La prévention des troubles musculo-squelettiques dans le secteur de l'agriculture (2008). CSST en collaboration – DC300-1002 (08-02)

Les troubles musculo-squelettiques et des initiatives pour les prévenir (2008). UPA

PIETTE, André. « J'ai mal à la traite », *Le Bulletin des agriculteurs*, mars 2003, p. 47-48